



# Élections des délégués pour la vie lycéenne

[www.vie-lyceenne.education.fr](http://www.vie-lyceenne.education.fr)

> Prenez la parole,  
**votez dans votre lycée !**  
**portez-vous candidat !**  
au plus tard 10 jours avant la date des élections

ministère  
éducation  
nationale



le ..... octobre 2008

de ..... à .....

lieu : .....

renseignements auprès de la vie scolaire